



MAISON PAINCHAUD

2014
2015

RAPPORT ANNUEL





MOT DU PRÉSIDENT

DIAGNOSTIQUER NOTRE ORGANISATION POUR Y APPORTER UN REGARD NEUF

Toujours s'améliorer: dans le but de poursuivre sa croissance et son développement, une organisation comme la nôtre doit se fixer une cible et déterminer quelles dimensions améliorer pour l'atteindre. Cette analyse devrait favoriser une réflexion sur le fonctionnement de La Maison Painchaud, voire provoquer une remise en question aussi profonde que pertinente.

Le domaine du coaching¹ préconise que nous gardions ceci en tête: il est sain et constructif de s'auto diagnostiquer si l'on désire s'améliorer continuellement (une amélioration qui peut se faire avec ou sans assistance professionnelle).

Il apparaît que le choix du statu quo apporte très rarement le succès, ou donne seulement un succès mitigé.

La réalité de l'organisation moderne exige plutôt une capacité d'adaptation, de renouvellement et, conséquemment, un développement bien aligné sur les tendances et l'objectif choisi.

Dans cette optique, les gestionnaires et un personnel avisé feront part à leurs administrateurs et administratrices du choix des dimensions qui guideront le diagnostic telles que des pratiques de gestion à la satisfaction des utilisateurs de l'organisation, en passant par la planification des opérations. Ces dimensions favoriseront une performance globale, cible par cible, qui assurera le maintien de l'équilibre dans tous les sens: c'est ce qu'on appelle de la gouvernance, et cela consiste à montrer la direction à suivre et à stimuler l'engagement pour saisir les occasions que le réseau peut offrir.

Il ne faut pas craindre de se comparer avec nos collègues du réseau; l'information recueillie ainsi nous fournira des éléments sur de meilleures pratiques, tel le ratio financier, ou sur certains indicateurs comme le taux de roulement ou le nombre de plaintes liées à l'insatisfaction des clients.

Dans un diagnostic adéquat, on évaluera aussi notre ouverture à ce qui nous entoure, c'est-à-dire à la connaissance de ce qui est disponible ailleurs.

De plus, à titre de gestionnaires, nous tirons avantage à être à l'affût des meilleures initiatives à mettre en œuvre pour atteindre le résultat ciblé.

Le grand défi restera généralement la mise en application et le suivi. L'implication de tous les acteurs concernés doit faire l'objet d'une attention constante, car lors d'une implantation, les efforts soutenus auront tendance à bousculer les anciens réflexes, lesquels contribuent souvent à embrouiller la vision de l'organisation.

Dans ce contexte, voici les questions auxquelles nous devons répondre:

- Connaissons-nous bien nos forces, et surtout nos besoins de changement ?
- Connaissons-nous bien notre zone d'activités professionnelles ?
- Prenons-nous régulièrement le pouls de ce qui se passe dans notre zone ?
- À titre de gestionnaires, inspirons-nous aux autres le goût de faire toujours mieux ?

Je profite enfin de cette tribune pour renouveler mon attachement à cette organisation et pour reformuler ma reconnaissance au personnel et à tous mes collègues du C. A.



Marc Tremblay, *Président*

¹ Source : Alia Coaching.

MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

CHANGER, ENCORE ET TOUJOURS

La Maison Painchaud est une organisation de petite taille, mais ô combien dynamique. J'affirme souvent que gérer l'humain n'est jamais ennuyant, et c'est certainement ce qui rend notre environnement de travail si stimulant. De plus, nous travaillons dans un organisme sans but lucratif (OSBL), et qui dit OSBL dit aussi flexibilité, capacité d'adaptation et créativité. Dans une organisation comme La Maison Painchaud, où l'humain est au cœur de nos préoccupations, il faut également avoir le goût de s'investir pour une cause sociale et avoir la conviction que l'on peut changer les choses.

Quand on parle de réinsertion sociale, les gens nous demandent souvent quel est notre taux de réussite. C'est une question qui peut être abordée de plusieurs façons. D'abord, sur le plan statistique, on peut affirmer que la grande majorité de nos clients terminent avec succès leur période transitoire. À un niveau plus fondamental, le changement est un processus qui se déroule sur une période plus ou moins longue, en fonction de plusieurs facteurs comme la volonté de changer et la capacité de l'individu à changer, ainsi que les outils et les ressources dont il dispose. Pour certains de nos résidents, l'incarcération représente une tranche de vie unique, une séquence isolée qui incite l'individu à apporter les correctifs nécessaires visant à éviter la récidive. Alors que pour d'autres, le changement s'effectue à plus petits pas. À titre d'intervenants en réinsertion sociale, notre motivation réside dans la possibilité que nous avons d'outiller la clientèle, de susciter chez eux une remise en question et une réflexion. Changer n'est pas chose facile. Nous savons tous l'énergie que requiert le changement d'un comportement, si banal soit-il. Parfois, l'habitude, même si elle nous est néfaste, est plus réconfortante que l'idée de changer. Travailler sur soi est l'objectif d'une vie, et aller à la rencontre de la personne que l'on est vraiment requiert beaucoup de courage. Je salue donc la volonté de changement de nos clients qui ont choisi la réinsertion sociale en maison de transition dans leur parcours de vie.

En faisant le bilan de l'année 2014-2015, je me dois de remercier chaleureusement l'ensemble de notre personnel, de même que nos sous-traitants. Sans vous, cette aventure ne serait pas possible. C'est grâce à votre dévouement, à votre professionnalisme et à votre engagement que nous nous trouvons là où nous sommes. La Maison Painchaud a beaucoup évolué au cours des cinq dernières années, et c'est tous ensemble que nous y sommes parvenus. Grâce à vos compétences, La Maison Painchaud s'est implantée comme une ressource solide, possédant une expertise indéniable et, malgré le vent de changement qui souffle toujours en notre direction, nous gardons le cap sur notre engagement visant le cheminement de chacun de nos clients.

Je remercie également nos administrateurs de leur implication et de leur appui. Vous veillez à la mission de notre organisation avec bienveillance. Vous êtes l'exemple parfait de citoyens engagés!

Il importe enfin de souligner les partenariats qui nous permettent de contribuer à notre mission, notamment ceux dont nous bénéficions avec les services correctionnels du Québec et du Canada.



Christine Lamarche, *Directrice générale*

PORTRAIT DE L'ANNÉE 2014-2015

La Maison Painchaud travaille en partenariat avec les services correctionnels du Québec et du Canada, et ce, dans le respect des conditions imposées par les tribunaux, par la Commission québécoise des libérations conditionnelles et par la Commission des libérations conditionnelles du Canada.

Au cours de l'année 2014-2015, l'entente conclue avec le Service correctionnel du Canada a connu une légère hausse. En effet, le nombre de places accordées à la clientèle provenant des pénitenciers est maintenant de 17, soit une augmentation de deux places. Malgré cette hausse, nous avons terminé l'année avec un taux d'occupation supérieur à notre entente contractuelle. Bien que nous ayons pris la décision de maintenir le statu quo en ce qui concerne notre contrat fédéral, La Maison Painchaud demeure disposée à accommoder le Service correctionnel du Canada pour des dépassements, le cas échéant.

Pour ce qui est du nombre de places accordées aux contrevenants provenant des établissements de détention provinciaux, il est resté à 13.

Au total, les ententes conclues avec les deux paliers gouvernementaux totalisent donc 30 places. Notre capacité d'accueil à l'hébergement est toutefois de 37.

Rappelons que La Maison Painchaud a une capacité d'accueil se situant dans la catégorie des 26-30 places, ce qui en fait le plus grand centre résidentiel communautaire de la région de Québec. En outre, un contrat de suivi en communauté de 233 contrevenants vient compléter l'entente de service avec le ministère de la Sécurité publique du Québec.

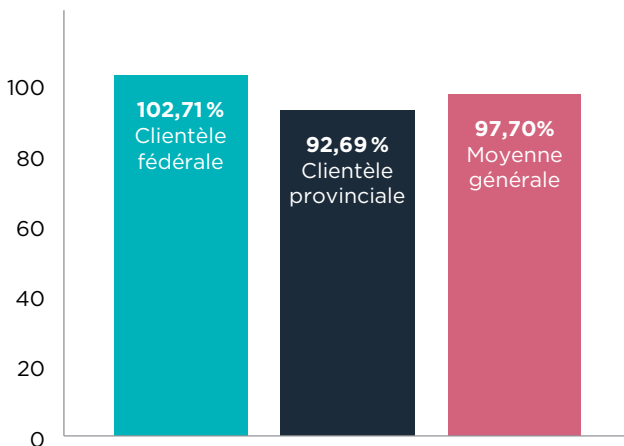
À L'HÉBERGEMENT

TAUX D'OCCUPATION DE LA MAISON PAINCHAUD EN 2014-2015

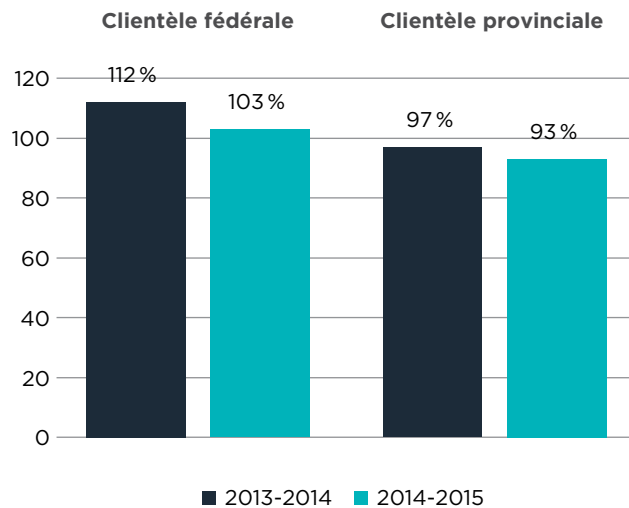
En 2014-2015, le taux d'occupation fédéral a été de 102,71%, comparativement à 92,69% au provincial.

Le taux d'occupation annuel moyen, tous statuts confondus, a été de 97,70%, ce qui représente une légère baisse comparativement à l'année 2013-2014, où on avait connu une moyenne de 104,47%.

COMPARAISON DU TAUX D'OCCUPATION FÉDÉRAL ET PROVINCIAL ET MOYENNE GLOBALE



COMPARAISON DU TAUX D'OCCUPATION 2014-2015 AVEC CELUI DE 2013-2014



Moyenne d'âge des résidents 2014-2015

- Contrevenants fédéraux **42 ans**
- Contrevenants provinciaux **43 ans**
- Moyenne d'âge générale **42,5 ans**

Moyenne d'âge des résidents 2013-2014

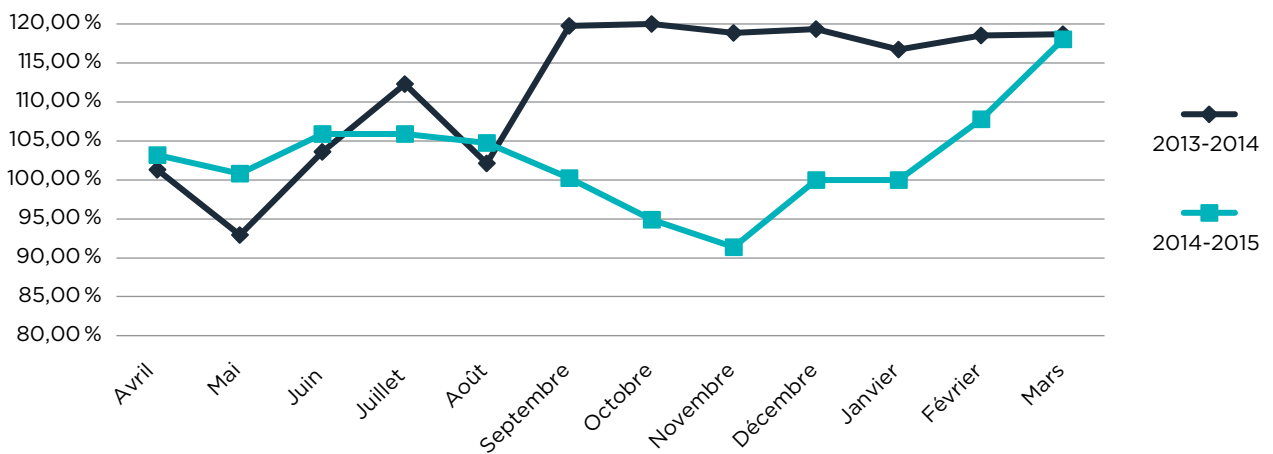
- Contrevenants fédéraux **38 ans**
- Contrevenants provinciaux **39 ans**
- Moyenne d'âge générale **38,5 ans**

En comparant les données des deux dernières années, on observe une hausse de la moyenne d'âge de la clientèle. Ces données convergent avec celles du Service correctionnel du Canada, qui indiquent que la population carcérale est vieillissante.

ÉVOLUTION MENSUELLE DU TAUX D'OCCUPATION DE LA CLIENTÈLE FÉDÉRALE À LA MAISON PAINCHAUD AU COURS DE L'ANNÉE 2014-2015 ET COMPARAISON AVEC 2013-2014

Sauf en octobre et en novembre 2014, le taux d'occupation de la clientèle fédérale a dépassé le 100% toute l'année, ce qui démontre, hors de tout doute, que l'augmentation du nombre de places prévues au contrat est pertinente, voire nécessaire pour favoriser la réinsertion sociale d'un maximum de contrevenants fédéraux. Au cours des derniers mois de 2014-2015, le taux d'occupation a connu une hausse de 100% à 118,03%, en raison de l'admission de résidents provenant d'un centre correctionnel communautaire en rénovation à Montréal qui avaient besoin d'hébergement.

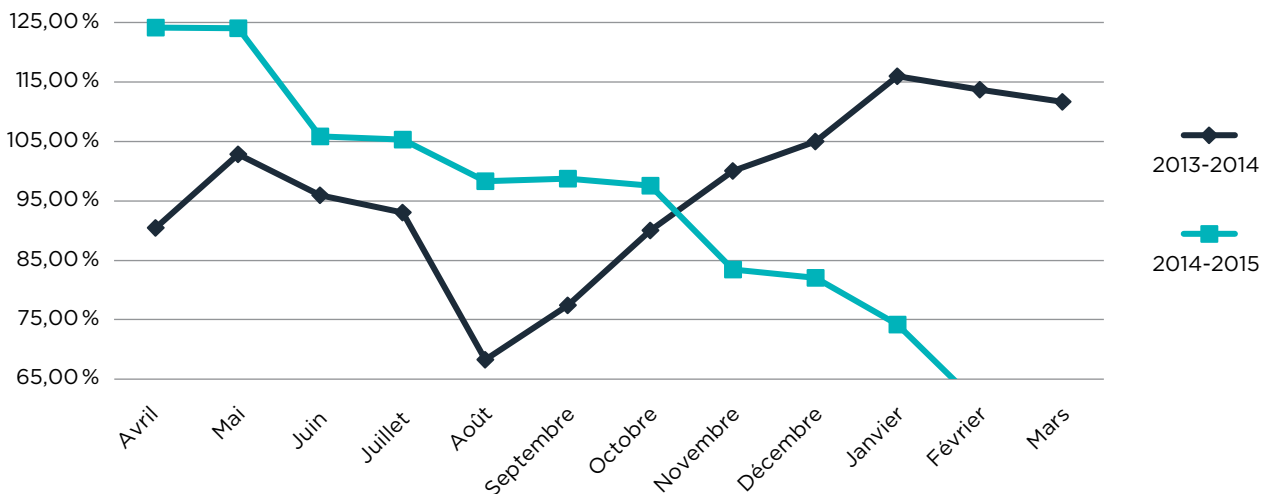
ÉVOLUTION MENSUELLE DU TAUX D'OCCUPATION DE LA CLIENTÈLE FÉDÉRALE À LA MAISON PAINCHAUD AU COURS DE L'ANNÉE 2014-2015 ET COMPARAISON AVEC 2013-2014



ÉVOLUTION MENSUELLE DU TAUX D'OCCUPATION DE LA CLIENTÈLE PROVINCIALE À LA MAISON PAINCHAUD AU COURS DE L'ANNÉE 2014-2015 ET COMPARAISON AVEC 2013-2014

Comme le montre le graphique suivant, nous avons connu, en début d'année, un taux d'occupation de près de 25% supérieur à nos contrats. En juin et juillet 2014, le taux d'occupation s'est rapproché davantage de notre entente, en se maintenant autour de 105%. Notons que nous avons reçu, peu après le début de l'année 2014-2015, un avis du ministère de la Sécurité publique nous indiquant que les dépassements de contrat ne seraient pas payés. À compter d'août 2015, notre taux est redescendu sous la barre du 100%, puis a continué à baisser de façon graduelle. Au début de l'année 2015, cette baisse s'est accentuée et elle prévalait toujours au 31 mars 2015. Bien que nous soyons parvenus à atteindre la cible fixée par le ministère de la Sécurité publique, nous avons élaboré une stratégie organisationnelle de façon à éviter que la situation ne perdure. La directrice clinique a repris en mains les évaluations en vue d'une admission à l'Établissement de détention de Québec, et nous saisissons toutes les occasions de faire rayonner les services que nous sommes en mesure d'offrir, notamment auprès du personnel en établissement carcéral, mais également auprès de ressources en mesure de nous référer des clients.

ÉVOLUTION MENSUELLE DU TAUX D'OCCUPATION DE LA CLIENTÈLE PROVINCIALE À LA MAISON PAINCHAUD AU COURS DE L'ANNÉE 2014-2015 ET COMPARAISON AVEC 2013-2014



Comme par le passé, tous les clients admis à La Maison Painchaud ont été évalués soit en personne, lorsque la situation géographique le permettait, soit sur dossier, lorsque le contrevenant était incarcéré dans un établissement à l'extérieur de la ville de Québec. Le manque de motivation et de sérieux dans la démarche de réhabilitation est le principal facteur de refus par La Maison Painchaud dans le cadre du processus d'admission.

STATUT DE LA CLIENTÈLE FÉDÉRALE 2014-2015

Voici les formes de libération sous lesquelles les contrevenants fédéraux ont été admis à La Maison Painchaud :

- Semi-liberté régulière;
- Semi-liberté de type projet communautaire;
- Libération conditionnelle totale;
- Libération d'office avec assignation à résidence;
- Libération d'office (dépannage);
- Ordonnance de surveillance de longue durée.

Le graphique ci-dessous permet de constater que la majeure partie de notre clientèle bénéficie d'une semi-liberté régulière. Suivent les clients en semi-liberté de type projet communautaire, qui est une mesure beaucoup plus encadrante. Avec le temps, La Maison Painchaud a acquis une solide expérience dans la gestion de la semi-liberté de type projet communautaire. Cette mesure est, sans aucun doute, l'une des plus difficiles à traverser pour les hommes qui en bénéficient. L'année 2014-2015 a aussi vu le taux de libération d'office avec assignation à résidence croître de 2% à 8%. Considérant notre liste d'attente, nous n'avons pu accepter, en 2014-2015, de client en dépannage, puisque nous avons accordé la priorité à ceux ayant l'obligation légale de demeurer au sein de notre établissement.

En 2014-2015, la durée moyenne de séjour des résidents fédéraux a été de 165 jours, comparativement à 185 jours l'année précédente. La durée moyenne des séjours est donc moindre, bien que l'un de nos résidents ait quitté notre ressource, en 2014-2015, après trois années de séjour.

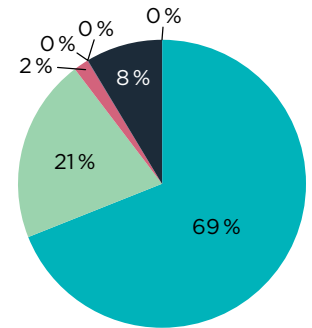
MOTIFS DE FIN DE SÉJOUR DE LA CLIENTÈLE FÉDÉRALE

Au 31 mars 2015, parmi les contrevenants fédéraux hébergés à La Maison Painchaud :

- 58% avaient complété leur séjour transitoire;
- 33% étaient toujours présents;
- 7% avaient été suspendus;
- 2% avaient été dirigés vers une autre ressource.

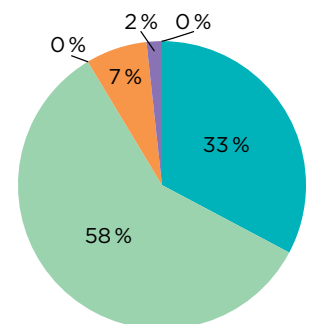
Fait intéressant à noter, il n'y a eu aucune liberté illégale en 2014-2015.

STATUT DE LA CLIENTÈLE FÉDÉRALE



- Semi-liberté régulière
- Semi-liberté de type projet communautaire
- Libération conditionnelle totale
- Ordonnance surveillance de longue durée
- Libération d'office
- Libération d'office avec assignation à résidence
- Dépannage

MOTIFS DE FIN DE SÉJOUR DE LA CLIENTÈLE FÉDÉRALE



- Toujours présent
- Séjour complété
- Départ volontaire
- Suspension
- Transfert
- Liberté illégale

STATUT DE LA CLIENTÈLE PROVINCIALE 2014-2015

Les contrevenants provinciaux peuvent être admis sous cinq formes de mise en liberté :

- Permission de sortir;
- Permission de sortir préparatoire à la libération conditionnelle;
- Libération conditionnelle;
- Sursis;
- Probation.

En 2014-2015, 65% des résidents admis étaient en libération conditionnelle, alors que 18% bénéficiaient d'une permission de sortir préparatoire à la libération conditionnelle. Suivaient les clients en permission de sortir, avec 15%, et les clients en probation, qui ont représenté 2% de notre clientèle. L'octroi d'une permission de sortie aux fins de réinsertion sociale est une mesure accessible aux hommes qui purgent une courte peine (moins de six mois). L'octroi de ce privilège relève du directeur de l'établissement de détention et non pas de la Commission québécoise des libérations conditionnelles.

En 2014-2015, la durée moyenne de séjour des résidents provinciaux a été de 114 jours, comparativement à l'année précédente, où la durée moyenne d'un séjour était de 139 jours. Ceci s'explique par le fait que la clientèle provinciale demeure, dans bien des cas, plus longtemps en établissement.

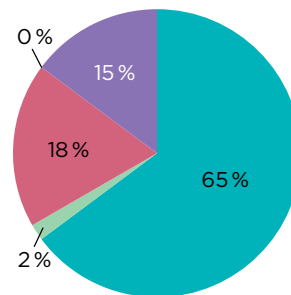
MOTIFS DE FIN DE SÉJOUR DE LA CLIENTÈLE PROVINCIALE

Parmi les clients hébergés en 2014-2015 :

- 63% ont complété leur séjour;
- 18% ont été suspendus;
- 15% étaient toujours présents au 31 mars 2015;
- 2% sont partis volontairement;
- 2% sont partis en liberté illégale.

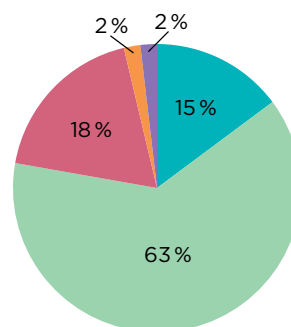
Bien que le pourcentage de suspension soit plus élevé qu'en 2013-2014, un nombre moindre de suspensions a été effectué en 2014-2015. En effet, 10 contrevenants provinciaux ont été suspendus, alors qu'en 2013-2014, nous en avons suspendu 11. Règle générale, les suspensions sont attribuables à l'augmentation du risque que le résident représente ou à un manque de mobilisation et de motivation.

STATUT DE LA CLIENTÈLE PROVINCIALE



- Libération conditionnelle
- Probation
- Permission de sortir (préparatoire à la libération conditionnelle)
- Sursis
- Permission de sortir

MOTIFS DE FIN DE SÉJOUR DE LA CLIENTÈLE PROVINCIALE



- Toujours présent
- Séjour complété
- Suspension
- Départ volontaire
- Liberté illégale

LA SURVEILLANCE EN MILIEU OUVERT

La surveillance en milieu ouvert offre aux personnes contrevenantes sous juridiction provinciale un encadrement légal visant l'atteinte d'objectifs de réinsertion sociale. Ce suivi dans la communauté vise également à assurer la protection de la société tout en amenant la personne judiciairisée à adopter un comportement conforme aux lois, afin que cette expérience judiciaire soit sa dernière.

Au cours de l'année 2014-2015, La Maison Painchaud avait une entente avec le ministère de la Sécurité publique prévoyant la surveillance en communauté de 233 contrevenants.

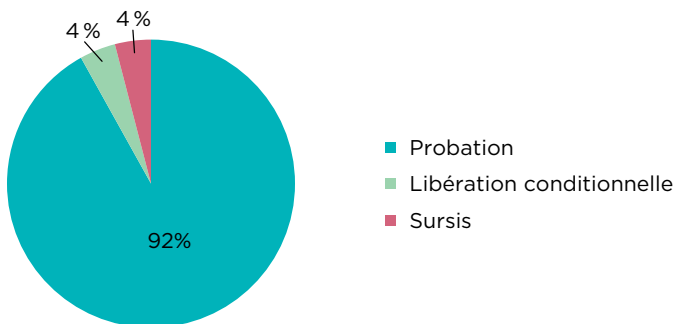
STATUT DE LA CLIENTÈLE SUIVIE DANS LA COMMUNAUTÉ

Les contrevenants qui bénéficient d'une mesure de surveillance dans la communauté évoluent sous trois statuts distincts:

- L'ordonnance d'emprisonnement avec sursis;
- La libération conditionnelle;
- L'ordonnance de probation.

L'ordonnance de probation est, comme par les années passées, la mesure la plus répandue en milieu ouvert. La libération conditionnelle et l'ordonnance d'emprisonnement avec sursis sont des mesures beaucoup plus restrictives.

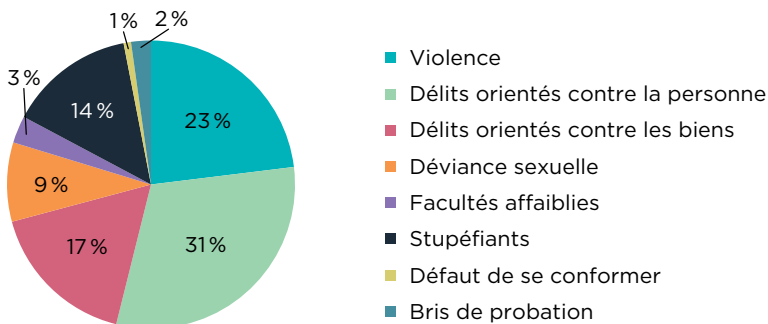
STATUT DE LA CLIENTÈLE SUIVIE DANS LA COMMUNAUTÉ



NATURE DES DÉLITS DE LA CLIENTÈLE SUIVIE DANS LA COMMUNAUTÉ

Les délits de violence et orientés contre les personnes constituent un peu plus de la moitié des délits perpétrés par la clientèle en milieu ouvert (54%), ce qui est en légère hausse comparativement à l'année 2013-2014 (51%).

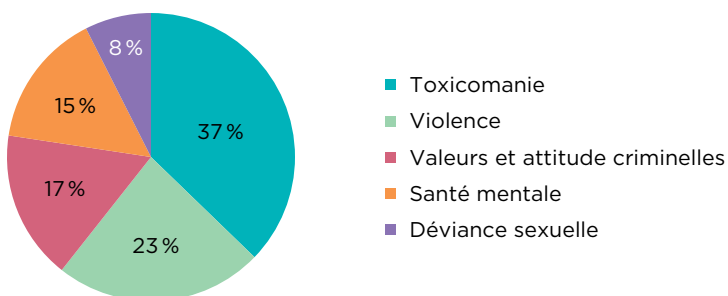
NATURE DES DÉLITS DE LA CLIENTÈLE SUIVIE DANS LA COMMUNAUTÉ



PROBLÉMATIQUE DE LA CLIENTÈLE SUIVIE DANS LA COMMUNAUTÉ

Comme le montre le tableau ci-dessous, les problématiques que l'on rencontre le plus fréquemment chez les personnes suivies en milieu ouvert demeurent, sans grande surprise, la toxicomanie ainsi que la violence.

PROBLÉMATIQUES DE LA CLIENTÈLE SUIVIE DANS LA COMMUNAUTÉ

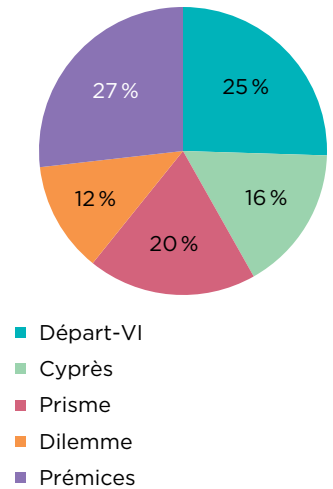


LES PROGRAMMES DE LA MAISON PAINCHAUD

En 2014-2015, les programmes Départ-VI, Cyprès, Prisme et Dilemme ont été offerts par nos intervenantes. Quant à lui, le programme Prémices a été présenté à l'Établissement de détention de Québec. Le programme Compas, qui est obligatoire pour tous les résidents provinciaux intégrant La Maison Painchaud, a continué de faire partie du processus d'intégration des clients provinciaux à l'hébergement. Voici le bilan pour chacun de ces programmes (sauf Compas):

Des 153 inscriptions que nous avons reçues, 27% ont participé au programme Prémices, 25% au programme Départ-VI, 20% au programme Prisme, 16% au programme Cyprès et 12% au programme Dilemme. Le programme Prémices, qui vise une clientèle aux prises avec une problématique de délinquance sexuelle, est celui qui connaît la croissance la plus importante. D'ailleurs, un groupe supplémentaire ainsi que des ateliers additionnels sont maintenant offerts afin de répondre à la demande de notre partenaire, l'Établissement de détention de Québec.

NOMBRE DE PARTICIPANTS PAR PROGRAMME



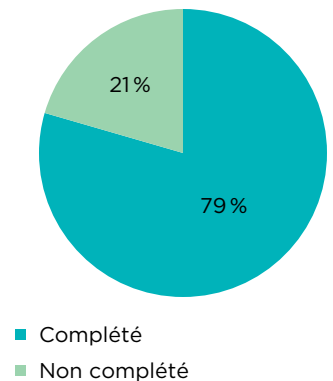
PROGRAMME DÉPART-VI

Mis sur pied en 1993 et fort de ses deux décennies d'expérimentation, le programme Départ-VI bénéficie d'une solide réputation auprès des services utilisateurs. Il vise à prévenir la manifestation de comportements violents et agressifs. Le principal objectif du programme est de permettre aux participants de mieux comprendre la manifestation de leurs comportements impulsifs et violents et d'arriver à gérer leurs émotions.

D'une durée de cinq semaines, ce programme est donné à raison de quatre après-midi par semaine, pour un total de 60 heures. Cette année, il y avait en moyenne cinq participants par groupe, ce qui est inférieur à l'année précédente. Ceci s'explique par la baisse du taux d'occupation de la clientèle provinciale mais également par l'augmentation du nombre de groupes par année.

En 2014-2015, le programme Départ-VI a été offert à huit reprises, et 39 personnes y ont participé. Sur l'ensemble des participants, 79% ont complété le programme et 21% ne l'ont pas complété.

DÉPART-VI - TAUX D'ACHÈVEMENT DU PROGRAMME



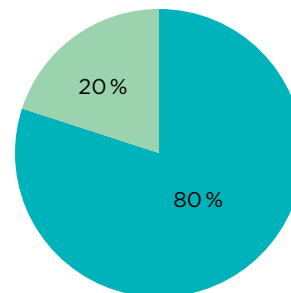
LE PROGRAMME CYPRÈS

En place depuis 2007, ce programme vise la prévention de la rechute dans la consommation d'intoxicants, par l'acquisition d'outils permettant d'acquies un meilleur contrôle des comportements de la personne. En mettant un frein à ses habitudes toxicomaniaques, le participant peut ainsi développer une meilleure santé mentale. Le programme Cyprès a acquis ses lettres de noblesse au fil des ans.

D'une durée de sept semaines, il est donné à raison de quatre heures par semaine, pour un total de 28 heures par cohorte.

En 2014-2015, le programme Cyprès a été offert à six reprises, et 25 personnes y ont participé. Parmi les participants, 80% ont complété le programme alors que 20% ne l'ont pas complété ou ont dû en être retirés.

CYPRÈS - TAUX D'ACHÈVEMENT DU PROGRAMME



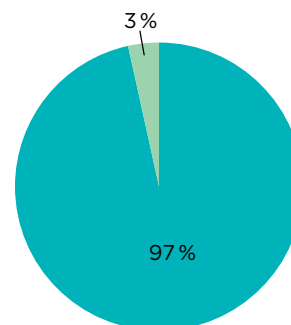
■ Complété
■ Non complété

LE PROGRAMME PRISME

Ce programme, d'une durée de 15 semaines, est donné à raison d'une séance de trois heures par semaine. Il vise à permettre aux participants de reconnaître leur chaîne délictuelle et d'augmenter leurs mécanismes de contrôle interne en ce qui a trait à leurs comportements sexuels déviants. Mentionnons que ce programme a vu le jour en 1997.

Le programme Prisme a été offert à trois reprises cette année, à un total de 29 participants. Parmi ceux-ci, 97% ont complété la formation, alors que 3% ne l'ont pas complétée.

PRISME - TAUX D'ACHÈVEMENT DU PROGRAMME



■ Complété
■ Non complété

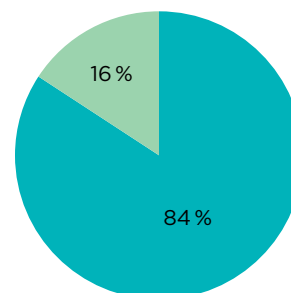
LE PROGRAMME DILEMME

Le programme Dilemme a été mis sur pied en 2013 afin de pallier les lacunes qui sont souvent observables auprès des contrevenants en ce qui a trait à leurs valeurs et attitudes. Il met l'accent sur la capacité d'agir de chaque individu et constitue un outil de développement personnel. Par l'entremise des différents ateliers, il contribue à favoriser, chez les participants, une meilleure compréhension de leurs comportements nuisibles et des répercussions de ceux-ci dans leur vie.

D'une durée de sept semaines, il est donné à raison de deux soirs par semaine, pour un total de 28 heures par cohorte.

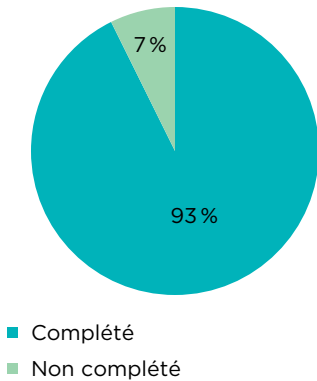
En 2014-2015, le programme Dilemme a été offert à six reprises. Des 19 personnes qui y ont participé, 84% l'ont complété et 16% ne l'ont pas terminé. Étant donné que le programme Dilemme traite des attitudes et valeurs criminelles et s'adresse à une clientèle éprouvant davantage de difficultés à ce niveau, nous pouvons nous féliciter du taux de participants ayant complété le programme.

DILEMME - TAUX D'ACHÈVEMENT DU PROGRAMME



■ Complété
■ Non complété

PRÉMICES- TAUX D'ACHÈVEMENT DU PROGRAMME



LE PROGRAMME PRÉMICES

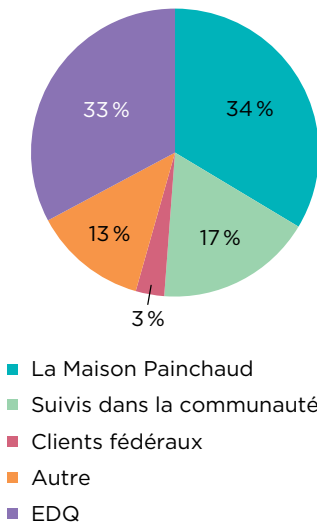
Le programme Prémices a, lui aussi, été mis sur pied en 2013. Il vise à permettre aux détenus provinciaux d'amorcer une démarche thérapeutique liée à leur problématique de délinquance sexuelle, mais cela, à l'intérieur des murs de la prison. En effet, nous observons, depuis un certain temps, que les personnes aux prises avec ce type de problématique pouvaient difficilement évoluer sur le plan de la conscientisation et de la responsabilisation, puisqu'aucun programme correctionnel ne leur permettait de parler ouvertement de leur problématique.

D'une durée de quatre semaines, il est donné à raison de deux soirs par semaine pour un total de 14 heures par cohorte.

En 2014-2015, le programme Prémices a été offert à six reprises et, 41 personnes y ont participé. Sur l'ensemble des participants, 93 % ont complété la formation, alors que 7 % ne l'ont pas complétée. Le programme Prémices connaît une croissance importante, puisqu'en 2014-2015, nous l'avons offert à plus du double des participants de l'année 2013-2014.

Les programmes Prémices et Prisme, offerts à une clientèle présentant une problématique de délinquance sexuelle, sont ceux dont le taux d'achèvement et le plus élevé. Ceci s'explique par le fait que cette clientèle est généralement très conformiste.

PROVENANCE DE LA CLIENTÈLE INSCRITES AUX PROGRAMMES



PROVENANCE DES PERSONNES INSCRITES AUX PROGRAMMES

Parmi les clients ayant participé aux programmes :

- 34 % provenaient de La Maison Painchaud;
- 33 % étaient incarcérés à l'Établissement de détention de Québec;
- 17 % étaient suivis dans la communauté;
- 13 % étaient référés par une autre ressource;
- 3 % étaient des clients fédéraux de La Maison Painchaud.

ÉLÉMENTS AYANT UN EFFET NÉGATIF SUR LA PERSÉVÉRANCE DES PARTICIPANTS AUX PROGRAMMES OFFERTS PAR LA MAISON PAINCHAUD

- Le manque de motivation;
- La capacité émotionnelle ou intellectuelle d'évoluer en groupe;
- La consommation d'intoxicants;
- Le manque d'assiduité;
- Le non-respect de condition qui entraîne une suspension, une révocation ou une incarcération;
- Le manque de reconnaissance de sa problématique.

UN PROGRAMME D'ACTIVITÉS VARIÉ

Fidèle à ses habitudes et convaincue que de saines activités de loisirs contribuent à un mode de vie équilibré, La Maison Painchaud a offert, en 2014-2015, une gamme d'activités des plus diversifiées. Comme chaque année, ces activités ont été évaluées, ainsi que la satisfaction des résidents qui y ont participé. Cette évaluation vise à bien répondre aux besoins variés de notre clientèle. Il s'agit d'activités offertes sur une base volontaire.

Les intervenants communautaires, en collaboration avec les intervenants cliniques, ont établi un calendrier mensuel d'activités comprenant les suivantes :

ACTIVITÉS SOCIALES ET DE LOISIRS

Au cours de l'année 2014-2015, des soirées de visionnement de films d'action ou d'épouvante ont eu lieu. Des activités de jardinage, des feux de camp, le visionnement de la Coupe du monde de soccer, une soirée de jeu Guitar Héro, la décoration de citrouilles en préparation de l'Halloween et une cabane à sucre improvisée dans la cour extérieure ne sont que quelques exemples d'activités sociales organisées par nos intervenantes communautaires.

De plus, cette année, pour la fête de Noël des résidents, nous avons eu la chance d'assister à une soirée au Théâtre Petit Champlain, où des humoristes de la relève nous ont fait rire aux larmes.

Comme nous sommes soucieux d'accommoder le plus grand nombre de résidents, un deuxième espace permettant de regarder la télévision a été aménagé dans la salle de jeux.

ACTIVITÉS SPORTIVES

Sur le plan sportif, les activités ont été les suivantes : escalade, tournois de billard, sortie au salon de quilles et présence à un match de hockey des Remparts, au Colisée de Québec.

ACTIVITÉS CULTURELLES

Une visite au musée de la civilisation a eu lieu cette année, de même qu'une soirée au cinéma.

ACTIVITÉS DE CRÉATION

Notre personnel a également offert des ateliers visant à développer la créativité de nos résidents, notamment ceux-ci : la confection de gâteaux et de chocolats de Pâques, une initiation à l'origami, de la peinture sur céramique, la confection de cartes et de décorations de Noël, la décoration de boules de Noël, la confection de chocolats pour la Saint-Valentin et la préparation de barres tendres protéinées.

REPAS COMMUNAUTAIRES

Quelques repas communautaires ont eu lieu à la cuisine et dans la cour extérieure de La Maison, tels que des soupers BBQ suivis de feu de camp et la traditionnelle épiluchette de blé d'Inde.

VOICI QUELQUES COMMENTAIRES PROVENANT DES RÉSIDENTS AYANT PARTICIPÉ À CES ACTIVITÉS:

→ « J'AI AIMÉ! »

→ « MERCI, J'AI BEAUCOUP AIMÉ. »

→ « DIVERTISSANT ET PERMET DE SOCIALISER AVEC LE GROUPE. »

→ « BEAUCOUP DE PLAISIR! »

→ « SOIRÉE LE FUN, CAR IL Y AVAIT BEAUCOUP DE MONDE. MAIS UN PEU LONG ET TARD. »

→ « EXCELLENTE AMBIANCE DE GROUPE. »

→ « CE FUT FORT AGRÉABLE! »

→ « C'EST PLAISANT DE S'AMUSER! »

→ « CHANGEMENT DE DÉCOR ET RELAXANT. »

→ « SUPER, ET SURTOUT DÉLICIEUX! »

→ « À REFAIRE! »

DES FORMATIONS SUR MESURE

EN 2014-2015, L'ÉQUIPE DE LA MAISON PAINCHAUD A PU PARTICIPER À PLUSIEURS COLLOQUES ET FORMATIONS:

→ LES 9, 10 ET 11 AVRIL 2014 – FORMATION DE BASE EN THÉORIE DU CHOIX^{MD}

Participant·es: *Julie Bernard et Sophie Gagnon-Grégoire*

Cette formation reconnue officiellement par Réalité Thérapie Pro-Action inc. offrait une occasion de comprendre et de s'approprier les fondements de l'approche dite « de Glasser » dans le cadre d'une démarche personnelle et professionnelle.

→ LES 11, 12 ET 13 JUIN 2014 – COLLOQUE DU REGROUPEMENT DES INTERVENANTS EN MATIÈRE D'AGRESSION SEXUELLE (RIMAS), « VERS UNE MEILLEURE COMPRÉHENSION DE L'AGRESSION SEXUELLE »

Participant·e: *Mai Li Zimmermann-Pichon*

→ LE 7 OCTOBRE 2014 – NÉGOCIATION EFFICACE

Participant·es: *Christine Lamarche et Jennifer Sirois*

Cette formation permet de développer les aptitudes d'un bon négociateur.

→ LE 19 NOVEMBRE 2014 – « INTERVENIR AUPRÈS DE CONTREVENANTS AYANT UN PROBLÈME DE CONSOMMATION »

Participant·e: *Sophie Charrois*

Cette formation offerte par l'Association des intervenants en toxicomanie du Québec inc. visait à parfaire la connaissance de notre personnel, considérant que la toxicomanie touche bon nombre de nos clients.

→ LES 19 ET 20 NOVEMBRE 2014, 15 ET 16 DÉCEMBRE 2014 ET 6 ET 13 JANVIER 2015 – SECOURISME EN MILIEU DE TRAVAIL

Participant·es: *Alexandra Mercier, Marie-Pier Careau-Letarte, Lina Cloutier et Jennifer Sirois*

Cette formation visait le renouvellement des certificats en RCR et la revue des connaissances théoriques et pratiques.

→ LES 24, 25 ET 26 NOVEMBRE 2014 – PROGRAMME DE QUALIFICATION AU MBTI

Participants: *Christine Lamarche et Jennifer Sirois*

Cette formation avait pour objectif de se familiariser avec l'outil d'évaluation psychologique qu'est le Myers Briggs.

→ LE 15 JANVIER 2015 – « LE SENS POLITIQUE AU SERVICE DU RÔLE-CONSEIL »

Participants: *Christine Lamarche et Jennifer Sirois*

Cette formation avait pour but de réfléchir sur les enjeux, les biais et l'éthique dans la pratique du rôle-conseil.

→ LE 16 MARS 2015 – « COMPRENDRE LA CYBERAGRESSION SEXUELLE : ENJEUX PSYCHO-LÉGAUX LIÉS AUX ENQUÊTES EN MATIÈRE D'EXPLOITATION SEXUELLE DES ENFANTS SUR INTERNET »

Participants: *Lina Cloutier, Sophie Charrois et Marie-Pier Careau-Letarte*

Cette formation avait pour but d'approfondir la définition des infractions, les jurisprudences, les différentes phases d'une enquête, les moyens dont disposent les enquêteurs, l'état des connaissances scientifiques, les problématiques liées à l'évaluation des dossiers de pornographie juvénile, les recherches et les outils d'évaluation à venir.

→ LE 30 MARS 2015 – SÉANCE D'INFORMATION SUR LE PROGRAMME NOUVELLE VISION DE LA PERCEPTION

Participants: *Sophie Charrois et Jennifer Sirois*

Cette séance d'information avait pour but de présenter un nouveau projet qui vise à adapter les procédures judiciaires régulières aux besoins de clientèles spécifiques.





LA MAISON PAINCHAUD :

UN LIEU DE STAGE STIMULANT

En 2014-2015, La Maison Painchaud a eu l'occasion de contribuer à l'apprentissage des étudiants de divers domaines d'étude en leur offrant un milieu de stage formateur. Voici quelques étudiants ayant partagé notre quotidien et contribué à notre mission : Stéphanie Lambert, Olivier Audy-Lizotte et Carl Sénécal.



DES TÉMOIGNAGES ÉVOCATEURS DE NOS RÉSIDENTS

LE 18 DÉCEMBRE 2014, LA MAISON PAINCHAUD ACCUEILLAIT UN NOUVEAU RÉSIDENT PROVINCIAL. IL NOUS PARLE DE SON CHEMINEMENT :

« Mon séjour au CRC Painchaud fut pour moi une occasion de me réhabiliter, de passer d'un centre de détention à la vie en société de façon à ce que je puisse régler mes problèmes d'avant l'incarcération en étant encadré par des intervenants et du personnel qui ont à cœur ma réussite. Je ne dis pas que cela fut facile. Certains trouveront qu'il y a trop de règles, mais pour moi, cela m'a permis de me dépasser, d'aller dans la bonne direction et surtout d'atteindre mes objectifs, ceux que je me suis fixés. Le but premier n'est-il pas d'atteindre un équilibre et d'empêcher la récidive? Je ne pense plus m'écarter du droit chemin, en partie parce qu'ils m'ont lancé dans la bonne direction et m'ont soutenu dans les bonnes et moins bonnes périodes de ma réhabilitation. »

Anonyme, Résident provincial sur la voie de la réhabilitation sociale

LE 22 OCTOBRE 2014, UN RÉSIDENT FÉDÉRAL EN SEMI-LIBERTÉ A INTÉGRÉ LA MAISON PAINCHAUD. IL NOUS PARLE DE SON SÉJOUR:

« Quand j'étais encore en prison, j'entendais toutes sortes de rumeurs à propos des maisons de transition. Il y avait des personnes qui parlaient des maisons de transition en mal, mais il y en avait qui étaient plus réalistes.

Moi, j'ai eu la chance d'obtenir une libération à travers une transition. Ici, à La Maison Painchaud, c'est très bien. Les repas sont très bons et la maison et les appartements sont propres.

Pour moi, La Maison Painchaud est devenue un point important dans ma vie et ma libération. Lorsque je suis arrivé ici, à La Maison Painchaud, pour une transition et une réadaptation vers une vie normale hors prison, j'ai eu quelques problèmes parce qu'au début, j'étais désorienté et stressé à cause du changement de la prison à La Maison Painchaud.

Pour moi, le changement de la prison à La Maison Painchaud a été assez difficile parce qu'en plus du changement de place prison/maison, j'ai eu à m'adapter aussi à la ville de Québec, que je ne connaissais qu'un petit peu.

Pour moi, mon passage à La Maison a représenté un nouveau défi. Mais j'ai reçu beaucoup d'assistance et d'aide de la part de mon intervenante, Mme Rébecca Noël, et aussi des autres personnes travaillant ici sur place. J'ai été traité avec respect et honnêteté. Pour moi, cela a représenté beaucoup, parce que ceci est ma première fois et que je n'y connaissais rien du tout.

Ici, c'est un passage important pour moi, car j'ai eu la chance de vraiment me préparer pour ma libération: application cartes médicales et le permis de conduire, recherche d'un appartement et beaucoup d'autres choses qui sont vraiment nécessaires pour un bon retour dans la société.

Je sais maintenant que si on m'avait libéré dans la communauté aux deux tiers de ma sentence, cela aurait pu être un problème.

La maison de transition est une étape très importante, car je sais maintenant que je vais être beaucoup mieux préparé à ma sortie, car j'ai eu le temps de faire une certaine préparation et que j'ai pas perdu mon temps ou fait perdre le temps des autres.

Ici, c'est un bon endroit pour recommencer sa vie.

Merci!»

Anonyme, Résident fédéral sur la voie de la réhabilitation sociale

LE 30 OCTOBRE 2014, UN RÉSIDENT PROVINCIAL EN LIBÉRATION CONDITIONNELLE A INTÉGRÉ LA MAISON PAINCHAUD. IL NOUS PARLE DE SON EXPÉRIENCE HORS DE LA PRISON :

«À la suite de la demande formulée par l'intervenante en charge de mon dossier de libération conditionnelle, Mme Mai Li Zimmermann-Pichon, voici mes commentaires et appréciations en tant que résident du CRC.

À mon arrivée à La Maison Painchaud, mon accueil fut effectué par une stagiaire, dans une ambiance plutôt officieuse, pour ne pas dire froide. Ce qui pour moi aurait pu avoir comme conséquence la fermeture d'esprit lors des prochaines rencontres et une fausse impression sur la façon d'intervenir du personnel.

Maintenant que je comprends votre façon de faire et connaissant mieux votre personnel, je suis plus en mesure de juger les procédés appliqués. Je serais même porté à dire que j'ai confiance en votre jugement. L'attitude, la confiance et l'appui de Mai Li, mon intervenante, et la compréhension des problématiques par Lina Cloutier, intervenante aux programmes, m'ont permis d'évoluer et ont laissé place à la liberté de faire mes choix. Ne pas se faire dicter quoi faire nous mène à poser des gestes et à faire des choix de plein gré, ce qui augmente le potentiel de réinsertion. Les programmes suivis animés par Lina nous donnent l'espace nécessaire pour nous exprimer et faire la lumière sur des points qui étaient une nuisance dans notre vie. Ce qui par la suite devient un atout lors d'une reprise en main.

En ce qui touche les installations de la maison, les pièces communes ainsi que les aires de service sont chaleureuses et pratiques.

Pour l'instant, je peux affirmer que mon passage chez vous aura été agréable et constructif. Mais cela est mon point de vue et n'est pas nécessairement partagé parmi les autres résidents. Tout dépend de comment on prend la vie!»

Anonyme, Résident provincial sur la voie de la réhabilitation sociale



LE 16 OCTOBRE 2014, UN RÉSIDENT FÉDÉRAL EN SEMI-LIBERTÉ A INTÉGRÉ LA MAISON PAINCHAUD. IL NOUS PARLE DE SON EXPÉRIENCE EN MAISON DE TRANSITION:

«Merci!

Je suis arrivé à La Maison Painchaud le 16 octobre dernier. Ayant purgé huit mois d'une sentence de trois ans, j'avais le privilège de me retrouver en semi-liberté pour les six prochains mois de ma vie. Après la vie carcérale, celle à La Maison Painchaud a été pour moi un passage salutaire et positif.

En tout temps, le sourire, le respect et l'écoute qu'on y retrouve allègent les défis importants que propose notre réinsertion sociale. Sans qu'on s'en rende compte, même une courte incarcération nous change profondément. Nous avons été coupés du monde réel pendant un certain temps et nous avons tellement d'attentes face à la liberté retrouvée que le passage à La Maison devient essentiel. En effet, que ce soit au niveau de notre couple ou du côté de la vie professionnelle, nous devons faire des ajustements importants entre nos illusions et la réalité. Ces ajustements nécessaires ne se font pas seulement de notre côté, mais touchent également nos familles, nos partenaires d'affaires et nos amis.

Mme Lina Cloutier, intervenante aux programmes dans le cadre du programme Cyprès, a été d'un grand secours en m'aidant à comprendre ce "trou dans le temps" et ses impacts, puis à y réagir. Ces rencontres m'ont permis de mieux me comprendre et de faire des choix plus éclairés, qui me seront utiles pour le reste de ma vie. Merci, Lina, du cœur que tu mets dans ce programme et de l'empathie réelle que tu m'as témoignée. Mai Li, "mon intervenante", a toujours eu cette remarquable capacité d'écoute active, posant les vraies questions (celles qui nous font réfléchir), nous amenant à penser et à agir de façon cohérente avec les sentiments et les décisions prises suite aux gestes qui nous ont amenés ici. Je me suis senti accompagné durant tout mon séjour. Elle a été une personne aidante dans mes démarches vers le retour complet en société. Je ne peux passer sous silence l'accueil des autres intervenants de La Maison. La douceur d'Alexandra, la rigueur et le sens de l'équité de Josée, l'œil averti et la gentillesse de Sophie ou de Rébecca, la bonne humeur et le respect de Carl et des autres gardiens de nuit et de fin de semaine, l'habileté culinaire de Michelle et d'Alain. Bref, une recette positive pour un retour réussi vers la liberté. À tous, merci d'avoir été ce que vous êtes: généreux, respectueux, équitables et positifs.

Le souvenir de certains résidents restera gravé dans mon esprit. La réserve de certains, la bonne humeur, l'humilité, le sens de l'humour, la transparence des autres sont autant de leçons personnelles sur l'art de vivre dans la sobriété. Nos chemins se séparent, mais vous resterez avec moi.

Eh non, tout n'est pas rose à La Maison, mais les règles sont essentielles pour créer une vie collégiale de qualité. Oui, les appels aux déplacements, les tâches, les téléphones parfois très tard les soirs de permission de sortir ou le manque de respect de certains résidents peuvent rendre notre vie parfois un peu plus difficile... mais tout cela fait partie du réapprentissage de la vie dehors. Nous serons confrontés au stress et à la frustration, aux règles et à l'absence de règles. La Maison est un lieu privilégié pour se préparer. On apprécierait bien sûr un guide d'information sur "les essentiels", un accès à l'ordinateur pour travailler en Word ou en Excel, un assouplissement des règles sur les lignes téléphoniques fixes à l'heure de la géolocalisation, mais j'ai appris que les changements sont lents dans le système carcéral et post-carcéral.

En terminant, je m'en voudrais aussi de passer sous silence l'importance de nos proches dans notre réinsertion. Merci à mon épouse pour tous ses déplacements, à ma famille et à mes amis pour leur compréhension et leur respect. Grâce à eux tous, tout devient plus facile, tant dans le respect de notre condition que des obligations qui nous sont imposées dans le cadre de notre semi-liberté ou de notre libération conditionnelle.»

Anonyme, Résident fédéral sur la voie de la réhabilitation sociale

LE PERSONNEL DE LA MAISON PAINCHAUD

DES GENS DE CŒUR!

Au terme de l'année 2014-2015, l'équipe de La Maison Painchaud était composée de deux employés au service alimentaire: l'une à temps plein et l'autre à temps partiel. Sur le plan clinique, nous pouvons compter sur l'appui de huit intervenants cliniques: quatre à l'hébergement et quatre au suivi en milieu ouvert, supervisées par une chef d'équipe qui agit aussi comme intervenante aux programmes. Notre personnel compte en tout deux intervenantes aux programmes ainsi que deux intervenantes communautaires. Sur le plan administratif, une coordonnatrice des finances et de l'administration s'est jointe à nous à la fin 2014-2015, venant prêter main-forte à la directrice clinique et à la directrice générale.

Notre équipe de travail est multidisciplinaire, composée d'éducateurs spécialisés, de criminologues, de conseillers en orientation, de travailleurs sociaux et de psychoéducateurs.

Depuis quelques mois, nous avons une mascotte, nommée Twitty. Il s'agit d'une perruche omnicolore rubino qui met beaucoup d'ambiance dans notre environnement par son chant et ses magnifiques couleurs. Elle a séduit l'ensemble du personnel et notre clientèle dès son arrivée. On ne pourrait se passer de sa présence!

NOTRE PERSONNEL

À L'ADMINISTRATION

Christine Lamarche,
directrice générale

Jennifer Sirois, *directrice clinique*

Annie Leclerc, *coordonnatrice
des finances et de l'administration*

INTERVENANTS À L'HÉBERGEMENT

Olivier Audy-Lizotte

Sophie Gagnon-Grégoire

Rébecca Noël

Valérie Noël

Mai Li Zimmerman-Pichon

INTERVENANTES COMMUNAUTAIRES

Claude Boucher

Josée Laflamme

À LA SURVEILLANCE EN MILIEU OUVERT

Sophie Charrois, *chef d'équipe*

INTERVENANTES À LA SURVEILLANCE EN MILIEU OUVERT

Noémie Fontaine-Samson

Chloé Leblond-Renaud

Alexandra Mercier

Émilie Pelletier

INTERVENANTES AUX PROGRAMMES

Sophie Charrois

Lina Cloutier

CUISINIERS

Michelle Poitras

Alain Tremblay

EMPLOYÉ DE MAINTENANCE

Clayton Grenier

AGENTS DE SÉCURITÉ

Sébastien Brinck-Martel,
superviseur

Carl-André Lachance

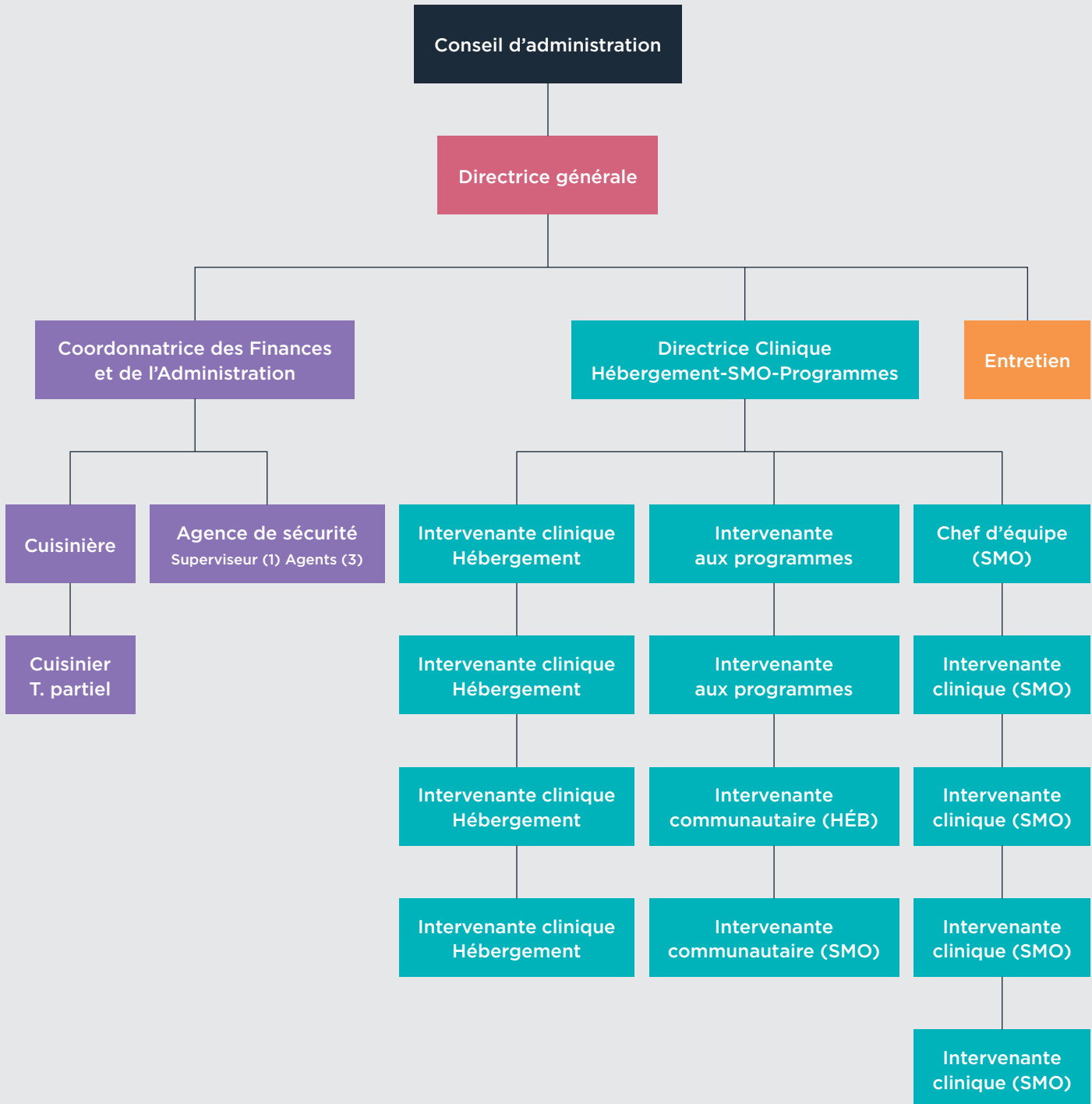
Jacquelin Martineau-Rousseau

Antoine Ouellet

Jonathan Viger

Note: La liste des membres du personnel fait état du personnel en fonction au 31 mars 2015.

ORGANIGRAMME



LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Des membres engagés!

La Maison Painchaud est régie par un conseil d'administration composé de sept membres qui se réunissent au minimum six fois par année. Le rôle du conseil est de veiller aux intérêts de l'organisation et au respect de sa mission.

Il est composé de citoyens vivement engagés dans leur collectivité et préoccupés par la prévention de la criminalité et par la réinsertion sociale des personnes délinquantes adultes. Par leur présence au sein du conseil, ils contribuent à l'amélioration de la qualité de vie des résidents et du système de justice pénale.

Nous les remercions pour leur disponibilité et leur engagement.

PRÉSIDENT

Marc Tremblay

VICE-PRÉSIDENT

Solange Bastille

SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

Réal Veilleux

ADMINISTRATEURS

Lyne Bluteau

Claudette Girard

Michel Laferrière

Note: La liste des membres du conseil d'administration fait état des membres en fonction au 31 mars 2015.

T 418 661-0203 F 418 661-7443
1415, avenue Saint-Pascal, Québec QC G1J 4R1
maisonpainchaud.org

**RÉINSERTION SOCIALE
HÉBERGEMENT
SUIVI EN MILIEU OUVERT
PROGRAMMES ET ATELIERS**

